



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Étudiants inscrits à un programme de formation d'une institution d'enseignement (polyvalente, cégep, université), qui font des stages au cours desquels ils sont en contact avec des bénéficiaires dans un établissement de santé, ainsi que les professeurs

EXPÉDITEUR (TRICE) : Infirmière clinicienne en vaccination

DATE : Le 2020-02-11

OBJET : **Mesures recommandées pour la prévention des infections chez les stagiaires et les professeurs dans les établissements de santé**

Madame,
Monsieur,

Toute personne qui est inscrite à un programme de formation d'une institution d'enseignement et qui fait des stages dans un Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS), à l'un ou l'autre de ses points de distribution (CLSC, CHSLD, CH) ou un Centre d'accueil de réadaptation ou d'hébergement (CAR, CAH), se doit de répondre aux exigences relatives à l'**immunisation et au dépistage**, qui sont des mesures parmi les plus efficaces pour la prévention des infections chez les stagiaires et les professeurs de même que pour l'ensemble des travailleurs dans les établissements de santé, sans oublier les patients et les résidents.

Les normes sur l'immunisation et les épreuves recommandées pour les stagiaires sont en conformité avec le Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) et comprennent, entre autres, une preuve écrite de protection (primovaccination et rappel, s'il y a lieu) pour les maladies infectieuses suivantes : diphtérie, coqueluche, tétanos, poliomyélite, rougeole, rubéole, oreillons, varicelle, hépatite B, infections à méningocoque et à pneumocoque et influenza. Certains tests de dépistage sont aussi recommandés (ex. : tuberculose).

Procédures à suivre pour répondre aux exigences et pour compléter le document intitulé « Attestation de conformité aux recommandations de santé publique pour l'immunisation des stagiaires » :

Pour connaître votre état vaccinal, si votre carnet de vaccination n'est pas à jour ou si vous n'en possédez pas, rendez-vous sur le site :

<https://www.quebec.ca/sante/vos-informations-de-sante/registre-de-vaccination-du-quebec/procedure-pour-obtenir-copie-des-renseignements-vous-concernant/>

Pour compléter votre vaccination, vous devez rejoindre la personne responsable de l'immunisation des adultes ou des stagiaires du CLSC où vous habitez maintenant. Il est très important de débiter la démarche au plus tôt puisque généralement plusieurs rendez-vous sont nécessaires pour répondre aux exigences.

Pièce jointe : attestation de conformité

